

# CERTIFICAT ARBITRE EJUST

DÉLIVRÉ PAR LE SECRÉTARIAT D'EJUST

— Vu l'article 2 du Règlement d'Arbitrage eJust ;  
Vu les pièces justificatives produites par l'intéressé(e) ;  
Vu les procès-verbaux du Secrétariat d'eJust attestant que l'intéressé(e)  
a suivi avec succès l'ensemble des modules de formation ;  
Le Secrétariat d'eJust a l'honneur de délivrer la Certification d'Arbitre eJust à

**Florence BOUCHET**

né(e) le 01 juillet 1978 à Evry, France

Le présent certificat autorise son titulaire à se prévaloir de la qualité d'Arbitre eJust.



Fait à Paris, le 31 juillet 2017

Le Secrétariat

